

### Éditorial

#### «Empowerment»

En France, nous n'aimons guère ce qui vient du monde anglo-saxon. Trop de rivalités séculaires, trop de jalousies, une histoire nationale très différente nous opposent à une culture politique qui s'origine Outre-Manche. Et pourtant, parfois à notre insu, des idées fortes reviennent vers nous issues de cette culture, par des chemins souterrains complexes. Il en est ainsi de l'idée d'empowerment difficilement traduisible dans notre langue et dont l'habilitation constitue une bonne approximation. L'habilitation exprime en effet cette «mise en capacité de faire», ou cette «aptitude à user des choses» que vise l'empowerment, enjeu classique des politiques sociales anglo-saxonnes plus sensibles à la liberté qu'à l'égalité. Par l'habilitation, on ne fait pas que supprimer des barrières ou des obstacles, on ajoute à une liberté formelle la capacité effective d'en faire usage. C'est d'ailleurs sur cette distinction entre une liberté théorique et une capacité réelle que repose la théorie des «capabilités» portée par l'Indien Amartya Sen, professeur à Harvard et prix Nobel, dont l'influence mondiale sur les pratiques du développement dans un contexte démocratique est aujourd'hui considérable, y compris en France.

Dans ce numéro de Focus, il ne s'agit pas d'habilitation ni d'habiliter, mais plus simplement de réhabilitation énergétique. Il n'est pourtant en rien étranger au travail de l'empowerment. L'auto-réhabilitation accompagnée, ainsi qu'il ressort des pratiques de terrain présentées, consiste bien à mettre des familles vulnérables en capacité d'accéder durablement à un bien essentiel à leur développement. Ainsi deviennent-elles aussi parties prenantes d'un enjeu national. L'auto-réhabilitation accompagnée thermique n'est pas un simple enjeu technique. C'est une démarche majeure de la lutte contre la précarité énergétique ; c'est aussi une dimension citoyenne essentielle de la transition énergétique.

**Jérôme Vignon,**  
**Président de l'Observatoire National**  
**de la Précarité Énergétique**

### Au sommaire

**Durant des siècles, les populations assuraient elles-mêmes la construction de leur logement. Par la suite, l'augmentation des contraintes physiques, techniques ou matérielles ont amené les habitants à se tourner vers des formes d'entraide. Cette solidarité permettait de faire face à l'ampleur de la tâche de construction ou de rénovation de son espace bâti.**

Nos sociétés d'échanges monétaires ont transformé en profondeur ces pratiques. La location, la vente, la prestation de service, ont remplacé «les gars du village» que l'on pouvait mobiliser en échange d'autres services ou de réciprocités parfois aléatoires. L'auto-réhabilitation accompagnée est certainement l'une des formes modernes de cette solidarité, qui persiste aussi dans certains réseaux sociaux.

À l'heure où une exigence de performance énergétique s'impose, la gamme des outils pour parvenir à l'objectif doit intégrer toutes les formes d'accompagnement. La capacité de chacun à faire, doit être exploitée à la fois, pour résoudre des situations qui ne seraient pas traitées autrement, mais aussi pour améliorer le rapport à son lieu de vie.

Ce numéro du Focus présente l'approche actuelle de l'auto-réhabilitation accompagnée et son apport à la lutte contre la précarité énergétique (pp 2-3).

Les quelques exemples proposés démontrent la diversité des réponses possibles : de l'encadrement collectif via une mobilisation et un accompagnement social (p4), aux réponses individuelles y compris vers les locataires (p5). Au lieu d'exclure les professionnels du bâtiment, des solutions sont recherchées pour organiser l'accompagnement par des artisans donnant ainsi une nouvelle tournure à leurs interventions (p6). Enfin, la compétence technique étant préexistante dans de nombreux cas, l'aide à l'acquisition de matériaux suffit parfois à résoudre une situation (p7). Toute cette panoplie d'accompagnements vient compléter les approches classiques et institutionnelles. Loin d'être concurrents des dispositifs existants, ces méthodes renforcent l'efficacité d'ensemble en comblant des espaces où le marché ne suffit pas.

**Les animateurs du Réseau Rappel**

# L'auto réhabilitation accompagnée, un outil pour lutter contre la précarité énergétique ?

## Passer du «faire pour» au «faire avec»

**Les opérateurs de l'autoréhabilitation accompagnée proposent à des ménages mal logés et en difficulté sociale un accompagnement technique et social pour concevoir et réaliser des travaux d'amélioration dans leur propre logement. Ils les aident à mobiliser des aides financières et à contacter des entreprises pour effectuer les travaux qui réclament une trop grande technicité.**



Pour s'assurer que le projet sera réaliste et que les travaux seront bien conformes aux normes de qualité et de sécurité, les opérateurs fournissent aux bénéficiaires un monitorat technique et social qualifié et personnalisé. Qu'ils soient propriétaires ou locataires, c'est pour les occupants l'occasion de remettre en état et de s'approprier leur logement, d'apprendre à mieux maîtriser leurs consommations d'énergie. Les chantiers d'autoréhabilitation accompagnée favorisent le rétablissement des liens sociaux et l'autonomisation pratique des ménages. C'est une occasion de consolider le savoir habiter et de rompre avec la culture de la dépendance, souvent favorisée par l'expérience prolongée de la précarité. L'on jette ainsi les bases d'une nouvelle politique publique de lutte contre le mal-logement durable où l'on passe du «faire pour» au «faire avec».

## Un outil de lutte contre la précarité énergétique

Les études déjà menées par le PADES montrent que les chantiers d'autoréhabilitation accompagnée peuvent permettre aux ménages en difficulté non seulement de maîtriser leurs consommations énergétiques mais aussi d'accéder à un meilleur confort thermique. Pour un coût raisonnable on peut passer d'une situation de mal logement à une nouvelle situation qui sera plus confortable et cela, sans créer de nouvelles charges<sup>[1]</sup>. Ce faisant on lutte efficacement contre la précarité énergétique tout en favorisant l'appropriation et l'entretien dans la durée du logement par ses occupants.

En 2009, le Rapport public du Conseil d'État Droit au logement, droit du logement, signalait que la politique du logement aurait tout intérêt à promouvoir l'autoréhabilitation qui favorise le «savoir habiter» des occupants et donc un meilleur entretien des logements. «Eu égard à la valeur du parc des logements (5900 milliards d'Euros) le moindre gain sur sa longévité du fait d'un meilleur entretien représente un enjeu considérable pour les finances publiques, mais que l'État n'intègre guère [...]»<sup>[2]</sup>.

## Et cela coûte combien ?

La création d'un service d'autoréhabilitation accompagnée «très sociale» nécessite de s'appuyer sur les compétences d'un professionnel du bâtiment (animateur technique) à temps plein, et d'un travailleur social (à mi-temps). Environ 120 000 euros sont nécessaires pour encadrer quinze chantiers par an. Un partenariat entre différentes institutions engagées dans des objectifs communs est alors à mettre en place pour le cofinancement de la structure : CAF, EPCI, ARS, Conseil Général, Région.

Pour l'autoréhabilitation accompagnée «tous publics», un accompagnement social n'est pas nécessaire et il faut compter 100 000€ pour quinze chantiers par an.

## Le verrou du passage à l'acte

Aujourd'hui on constate que la réhabilitation thermique des logements ne suit pas, ni en volume ni en performances. La combinaison du marché (mobilisation des ressources privées) et de l'aide publique reste inefficace pour un très grand nombre de situations. Faute de solvabilité des propriétaires les travaux ne sont pas entrepris et les occupants continuent de vivre dans des passoires à calories qui se dégradent. Or on ne peut pas augmenter indéfiniment la participation des aides publiques. Il convient de mettre en œuvre d'autres réponses qui solvabilisent ce marché en s'appuyant sur la ressource que constitue le temps libre des ménages, même les plus modestes ou très modestes. Les territoires peuvent donc relever le défi en s'appuyant sur l'autoréhabilitation accompagnée du logement pour réduire la consommation d'énergie dans les logements individuels grâce à la participation des habitants aux travaux. L'objectif est donc que les habitants fassent eux-mêmes une partie des travaux, l'autre partie étant confiée à des entreprises qui verront ainsi s'ouvrir un marché nouveau. Il faut aussi que le chantier vise la réalisation de travaux un peu ambitieux de mise aux normes énergétiques. Pour cela les habitants ont besoin d'un accompagnement adapté et qualifié.

## Le temps libre est une ressource sociale

On le voit bien avec l'investissement des ménages des classes moyennes dans les pratiques de bricolage et de rénovation du logement : avec quelques conseils, ils utilisent cette ressource gigantesque du temps disponible et du savoir-faire de chacun d'entre nous qui n'est pas prise en compte dans le PIB. Nous sommes tous des ressources, insuffisamment exploitées, et non des charges pour la collectivité. En associant les occupants à la réalisation des travaux, on combine les différentes formes d'économie marchande, redistributive et non monétaire. Ce faisant on favorise le développement d'activités qui sont non délocalisables.

[1] *L'autoréhabilitation accompagnée, un outil de lutte contre la précarité énergétique*. Recherche-action réalisée avec le soutien de l'ADEME et de la Fondation France-Terre ; mai 2010 ; 65p.

[2] *Conseil d'État : Droit au logement, droit du logement. Rapport public 2009*. La Documentation Française, Paris 2009. pp.255-257.

### **Un effet levier de 5 pour créer de l'activité**

Les chantiers d'autoréhabilitation accompagnée sont l'occasion de confier une partie des travaux à des entreprises et donc de créer de l'emploi. Bien entendu il faut subventionner la mission de l'assistant à maîtrise d'ouvrage – et c'est là le rôle de la puissance publique. Mais des simulations ont montré que les aides publiques, combinées avec la participation des habitants sont capables de susciter un «effet levier» de 5 en termes de création d'emplois (un emploi d'assistant à maîtrise d'ouvrage privée induit cinq emplois directs dans le secteur marchand) et de 6 en termes de chiffre d'affaire (un euro investi crée un chiffre d'affaire de 6 euros), avec les paramètres qui ont été choisis pour la habitations individuelles à l'exclusion des copropriétés.

### **Les territoires ont un rôle décisif à jouer.**

Aujourd'hui la conjoncture est des plus favorables pour faire émerger un nouveau domaine d'activité: tant l'Etat que les régions cherchent des solutions pour une mise aux normes énergétique d'un nombre considérable de «passoires à calories» du parc privé. La diffusion de cette démarche, jusqu'à présent réservée à un public «très social», permettra, en changeant d'échelle, de créer de l'emploi. Pour stimuler la diffusion de l'autoréhabilitation accompagnée du logement ainsi que ce nouveau marché qui reste latent, il convient que ce soit la puissance publique qui finance l'assistant à maîtrise d'ouvrage. Des synergies sont à mettre en place. Rappelons que les EPCI ont pris le plus souvent la compétence aides à la pierre. C'est donc à ces derniers de les susciter.

### **Dans le Nord, ça bouge déjà**

Bien évidemment l'autoréhabilitation accompagnée n'est pas la seule réponse pour mettre en œuvre une nouvelle politique énergétique mais elle en constitue, sans aucun doute, une composante essentielle. Elle est aussi un levier déterminant pour développer de l'emploi dans les entreprises du bâtiment. C'est pourquoi, dans le cadre de sa politique de maîtrise de l'énergie, la Région Nord-Pas-de-Calais soutient la diffusion de l'autoréhabilitation accompagnée en partenariat avec plusieurs intercommunalités qui maîtrisent désormais l'aide à la pierre et prennent en charge le coût de l'accompagnement.

Ce passage d'une autoréhabilitation accompagnée «très sociale» à une autoréhabilitation accompagnée «tous publics» suppose que l'on s'appuie sur des accompagnateurs compétents, qui sont la cheville ouvrière de la démarche. L'université de Valenciennes met donc en place, dans la filière des métiers de la construction, une licence professionnelle «Assistant en l'écoconstruction», appelé aussi AMOP (assistant à maîtrise d'ouvrage privée) et qui va ouvrir en septembre 2014.

**Daniel Cérézuelle,  
Sociologue, directeur scientifique  
au PADES**

### **12 propositions produites par les réseaux associatifs et les fondations**

Dans le cadre du plan de rénovation énergétique une concertation a été lancée fin 2013 par Madame la Ministre du logement pour développer les démarches d'Auto-Réhabilitation Accompagnées.

La lettre de mission souligne «L'auto-réhabilitation accompagnée est une modalité d'intervention auprès des ménages les plus modestes qui a déjà fait la preuve de son efficacité économique et sociale. A ce titre, je souhaite qu'elle trouve toute sa place parmi les outils du Plan de rénovation énergétique de l'habitat. Je suis en effet convaincue qu'il faut multiplier et diversifier les formes d'incitation et de mobilisation pour atteindre les ménages les plus modestes et que l'ARA peut utilement compléter les dispositifs existants tout en étant porteuse d'innovation».

L'association nationale des Compagnons Bâtitisseurs, le PADES, la Fondation de France et la Fondation Abbé Pierre ont produit 12 propositions visant à lever les obstacles et donner un nouvel essor aux démarches d'ARA.

Une première série de propositions revendiquent un meilleur accès aux solutions de financements, aujourd'hui sous-utilisées ou insuffisamment déclinées dans les territoires. Un éclaircissement du statut des opérateurs est également considéré comme indispensable, pour enfin aboutir à la mise en place d'une véritable filière professionnelle s'inscrivant pleinement dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire.

**Le document complet est téléchargeable sur :**  
[www.compagnonsbatisseurs.eu/userfiles/12prop\\_ARA.pdf](http://www.compagnonsbatisseurs.eu/userfiles/12prop_ARA.pdf)

**Les animateurs du RAPPEL**

# La dimension collective et solidaire, partie intégrante de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée



© Compagnons Bâtitisseurs



**Remobiliser des habitants en difficulté, individuellement et collectivement à travers l'amélioration de leur habitat, tel est l'objectif des Compagnons Bâtitisseurs Rhône-Alpes. Il se concrétise par :**

- > la réalisation de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée avec et chez des personnes en situation de précarité,
- > des médiations avec les propriétaires bailleurs,
- > une dynamique collective et solidaire afin de favoriser la mixité sociale et la qualité de vie collective du quartier.

Cette dimension collective et solidaire du projet prend forme dès 2012 avec l'ouverture des «Espaces Ressources Habitat» dont la vocation est de favoriser les rencontres entre les habitants du quartier (bénéficiaires, bénévoles, habitants - du quartier et au-delà) grâce à une outillthèque/bibliothèque, des ateliers de bricolage et l'organisation de chantiers solidaires.

Des animations collectives sur le thème de l'habitat (droits et devoirs des locataires et propriétaires...) et des ateliers techniques de bricolage (faïence, peinture, techniques de fixation...) sont conçus en partenariat avec les acteurs du quartier ou de l'agglomération.

Une attention particulière est portée sur la question de la Maîtrise des Energies. En effet cette problématique est un enjeu important et des demandes émanent régulièrement de la part de partenaires et des habitants.

Pour y répondre, différentes actions sont mises en place :

- > La réalisation d'un chantier s'accompagne d'une démarche de résorption des dettes liées au logement mais également d'un diagnostic, de

conseils et de propositions en matière de maîtrise des dépenses d'énergie.

- > Une convention signée avec EDF permet l'installation de kits Eco-énergie avec les habitants et une meilleure sensibilisation sur les économies d'énergie et les tarifs Sociaux de l'Energie. Une formation aux éco-gestes ouverte aux habitants et partenaires a été proposée.

- > Des wattmètres et débitmètres sont à la disposition des bénéficiaires et des habitants.

- > Deux ateliers «Maîtrise des Energies» ont été mis en place en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie.

- > Enfin, en projet: l'implication des bénéficiaires de chantiers sur le défi «famille à énergie positive» pour la rentrée 2014.

Une outillthèque et une bibliothèque permettent, à travers le prêt d'outillage / de livres et les conseils de l'animateur technique, la poursuite en autonomie des travaux d'amélioration de leur logement des bénéficiaires et des habitants du quartier.

La dimension collective passe également par l'entraide entre des personnes volontaires sur les chantiers d'auto-réhabilitation. Le réseau familial, amical, de voisinage est activé tout comme le réseau même des ménages bénéficiaires de l'action. La participation à un chantier solidaire est un acte valorisant pour le ménage qui se met au service d'une famille en difficulté et passe du statut de bénéficiaire à acteur d'un autre projet.

Enfin, afin de favoriser la solidarité entre les habitants du quartier et d'être en capacité de répondre à certains travaux d'urgence auprès du public bénéficiaire, un groupe local de bénévoles / bénéficiaires est formé à l'utilisation des outils, au fonctionnement du projet et de l'outillthèque.

Ces lieux sont aussi et surtout des espaces pour que les habitants puissent bénéficier de conseils techniques, se familiariser avec les outils, entreprendre de petites réparations en autonomie ou avec le support de l'animateur technique et des volontaires, être orienté vers des structures partenaires, rencontrer d'autres bricoleurs...

Des volontaires en service civique et des bénévoles participent activement à l'animation de ces Espaces Ressources Habitat.

Par ces rencontres, ce sont autant de moments de socialisation, de contacts entre les habitants des quartiers et de découverte de leur environnement (bâti, social, institutionnel). Ce sont des temps ouverts à tous pour permettre les échanges et les rencontres et développer des formes de solidarité.

**Claire d'Hautefeuille,  
Compagnons Bâtitisseurs  
Rhône-Alpes**

# L'Auto-Réhabilitation Accompagnée – Déclencheur d'une médiation locataire-bailleur

**Mariama a 35 ans. Elle vit avec ses cinq enfants de 2 à 14 ans (trois filles et deux garçons). Elle perçoit le RSA, les allocations familiales ainsi qu'une pension (pour un montant total d'environ 1500€). Un travailleur social du centre social du quartier, en partenariat avec la référente de la Maison du Rhône, a contacté les Compagnons Bâtisseurs pour réaliser un accompagnement et un chantier auprès du ménage.**

La famille est dans le logement depuis cinq ans. Le duplex (T4 de 95m<sup>2</sup>) est mal agencée, la cuisine en mauvais état, il y a trois chambres pour six personnes et l'une des salles de bains est condamnée car sur-encombrée. On note aussi un manque d'entretien général et des difficultés de rangement ainsi que la présence de blattes.

A l'issue de deux visites à domicile, un protocole d'intervention technique est signé entre le ménage et les Compagnons Bâtisseurs pour acter des travaux (réagencement de l'espace, rénovation de la cuisine et d'une chambre, désencombrement, sensibilisation à l'entretien quotidien de tous les membres de la famille) et rappeler les engagements de chacun :

- > Du côté des Compagnons Bâtisseurs Rhône-Alpes, il s'agit de l'accompagnement par l'animateur technique (réalisation, conseils, appui technique, suivi du déroulement des travaux), du prêt d'outillage et de la fourniture et livraison des matériaux.
- > Le ménage s'engage lui, à participer aux travaux et à financer 10% du montant des matériaux (70€ maximum). Il s'engage également – dans la mesure de ses capacités et disponibilités – à participer à la dimension collective et solidaire de l'action.

Grâce à la mobilisation de Madame, son ex-mari, ses enfants, une amie de la famille, des bénévoles, deux volontaires en service civique et l'animatrice technique de l'association, les travaux prévus ont pu être réalisés.



© Compagnons Bâtisseurs

Mariama a aussi réalisé des travaux en autonomie pendant et après le chantier : détapissage d'une chambre, réparation d'un placard, lessivage de différentes pièces.

Dans le cadre d'une médiation avec le propriétaire, un sol a été remplacé et les fenêtres et velux ont été remis en état.

Mariama nous dit avoir apprécié le sérieux dans le travail, la bonne humeur et la gestion du chantier qui n'a pas perturbé l'organisation familiale. Elle a beaucoup appris notamment sur l'entretien quotidien, l'utilisation des outils, les techniques (peinture, faïence, coupe de bois...).

Elle s'est beaucoup investie sur son chantier malgré des obligations familiales, de formation et des problèmes de santé. Aujourd'hui elle se dit «reboostée». Si elle n'a pour le moment pas participé aux ateliers ou à l'entraide faute de temps, de moyens et d'énergie, Mariama se dit désireuse d'aider sur d'autres chantiers dès que possible.

Au final, on note davantage de mieux-être pour la famille grâce à :

- > Un meilleur agencement, une meilleure répartition de l'espace,
- > La prise en compte des besoins de chacun (intimité, taille et affectation des chambres, facilitation de l'entretien),

- > Le désencombrement du logement (une salle de bains réutilisable) et l'achat d'électroménagers (lave-vaisselle, hotte, aspirateur...) adaptés aux besoins et à la composition familiale,
- > La pose d'un kit économie d'énergie et une sensibilisation sur la maîtrise des énergies.

Ces résultats sont rendus possibles grâce à :

- > La mobilisation de la famille et de bénévoles,
- > Le respect du rythme de la famille et la (re)mobilisation si nécessaire,
- > La présence régulière sur près de 4 mois (près de 90 heures de chantier),
- > La participation du propriétaire sur les travaux lui incombant.

Même si le chantier a permis une remobilisation concrète, il semble important de maintenir le lien avec la famille pour éviter un désengagement progressif sur l'entretien du logement.

**Claire d'Hautefeuille,  
Compagnons Bâtisseurs  
Rhône-Alpes**

# Un réseau d'artisans pour accompagner des auto-réhabilitations écologiques : expérimentation en Haute-Savoie



Les deux associations Oxalis et Act'Habitat travaillent de concert en Haute-Savoie depuis 2011 sur des projets d'auto-réhabilitation accompagnée, dans le cadre de l'appel à projet «expérimentations écohabitat» initié par la fondation de France. Nous avons ainsi saisi l'opportunité de développer des projets associant le souci de la construction écologique à une mission d'utilité sociale, ce qui n'est pas si fréquent.

Le cœur du projet est le suivant : accompagner, sur une période de quatre ans, 15 chantiers de rénovation thermique de bâti énergivore, en proposant des solutions d'éco/auto-réhabilitation (travaux d'isolation, de changements de menuiserie, de changement d'installation de chauffage, d'assainissement intérieur et extérieur, de ventilation, d'embellissement, etc.) à destination de personnes à faibles voire très faibles revenus.

La Région Rhône-Alpes a choisi d'abonder au financement de la fondation de France en versant aux ménages accompagnés une aide forfaitaire plafonnée à 4500 Euros, destinée à l'achat de matériaux ou à la rémunération de prestataires. Nous apportons donc sur chaque chantier entre 6000 et 7000 Euros directement injectés dans les travaux, les ménages complétant le budget selon leur capacité et les besoins identifiés. Le coût de notre accompagnement est estimé à environ 5000 Euros par chantier (il inclut tout le travail de recherche et d'évaluation).

Depuis le début de l'expérimentation, nous avons choisi d'analyser un sujet que l'association Oxalis connaît et développe depuis plusieurs années : il s'agit de l'accompagnement à l'auto-réhabilitation réalisé directement par des entreprises du bâtiment auprès de particuliers. Nous souhaitons participer à «l'officialisation» de cette pratique, pour nous techniquement éprouvée, mais qui nécessite un cadre et une reconnaissance officiels, car elle



© Samuel Capelier.

nous semble être une réponse adaptée à la tension qui existe entre le besoin de rénovation des logements anciens, les budgets limités des ménages, et la nécessité de devenir tous acteurs de notre environnement quotidien et intime qu'est un logement.

La spécificité de notre action concerne ainsi le lien étroit que nous essayons de construire entre :

> D'un côté un réseau d'artisans locaux acceptant d'intervenir non pas en simple exécutant, mais en accompagnateurs. Rémunérés forfaitairement à la journée, ceux-ci interviennent lorsque c'est nécessaire, et dans une logique de transmission de savoirs et de savoir-faire visant à autonomiser les ménages sur leur chantier.

> De l'autre des auto-constructeurs impliqués et responsabilisés sur leurs chantiers, conscients que pour réduire la facture ils doivent participer physiquement aux travaux mais aussi partager la responsabilité du résultat avec les professionnels qui font l'effort de sortir du cadre conventionnel et de les accompagner.

Nous aimerions à l'issue de l'expérimentation parvenir à une définition collective des besoins à satisfaire pour que les particuliers et les structures investies dans le domaine de l'ARA puissent avoir recours à une prestation d'accompagnement officielle de la part d'une entreprise du bâtiment. Et que ces entreprises puissent être rassurées sur les limites de leurs responsabilités, cohérentes avec la nature de leur prestation. C'est ce que nous avons essayé de faire valoir cet hiver dans le cadre d'une consultation ministérielle pour le déploiement de l'auto-réhabilitation accompagnée à l'échelle nationale. Pour l'instant restée sans suites...

**Samuel Capelier,**  
**Animateur Ecohabitat,**  
**Association Oxalis**

**Les situations de précarité énergétique présentant des formes aussi diverses que variées, le Conseil Général du Lot en partenariat avec Quercy Energies, permet avec son Fonds Social Départemental d'Aide à la Maîtrise de l'Energie de répondre à ces différentes situations avec, par exemple, la fourniture seule de matériaux d'économies d'énergie.**



**QUERCY ÉNERGIES**  
[www.quercy-energies.fr](http://www.quercy-energies.fr)

Programme Habiter Mieux, Auto-Réhabilitation Accompagnée, sont autant de dispositifs permettant de traiter efficacement les situations de précarité énergétique mais qui peuvent s'apparenter à une grosse machine administrative et technique pour les ménages concernés, aboutissant alors à un découragement de ces derniers.

L'expérience du Conseil général du Lot, accompagné de Quercy Energies dans le dispositif départemental, peut permettre de répondre à ces situations d'exclusion, notamment celles impliquant des travaux pouvant être réalisés facilement et rapidement avec un impact direct sur la consommation d'énergie et le confort des occupants.

C'est l'exemple de Mme H. qui, après avoir évoqué avec sa CESF ses difficultés à régler ses factures de fioul et à atteindre un confort satisfaisant à son domicile, a pu bénéficier d'un diagnostic sociotechnique de Quercy Energies qui a abouti à la conclusion que la priorité, au regard du logement et des difficultés rencontrées, était l'isolation des combles perdus. Cette action seule ne pouvant pas amener à des financements classiques, la sollicitation du FSDAME a été immédiatement retenue par le travailleur social et le technicien de Quercy Energies.

Les échanges réalisés au cours de la visite à domicile ont également permis de comprendre l'environnement social de Mme H., retraitée agricole, qui est entourée et soutenue par ses enfants dans ses démarches. Il s'est avéré que son fils, employé dans le secteur du bâtiment, avait au cours d'une expérience personnelle, assuré la rénovation d'une maison et pouvait se rendre disponible pour la pose de matériaux d'isolation dans les combles. La tâche n'étant pas ardue et la compétence de la personne vérifiée, il a été proposé que Mme H., avec l'aide de son fils, puisse proposer des devis de fourniture de matériaux d'isolation selon un niveau de performance satisfaisant.

La commission du FSDAME, réunissant le Conseil général du Lot (financeur du dispositif), le travailleur social référent pour la partie sociale, Quercy Energies pour la partie technique et le PACT Habitat & Développement pour le montage financier, a pu faire bénéficier Mme H. d'une aide financière (90% du montant total de l'acquisition des matériaux d'isolation et de parement des murs de la salle de bains), sur présentation de devis avec l'engagement de son fils d'en assurer la pose.

La réalisation des travaux prévus a pu être vérifiée et les économies d'énergie, tout comme l'amélioration du confort, se sont avérées correspondre aux estimations issues de la visite initiale.

Les Fonds d'Aide à la Maîtrise de l'Energie, de par leur souplesse, sont des outils encore indispensables et complémentaires à l'action en faveur de la lutte contre la précarité énergétique sur nos territoires. Pouvant servir de coup de pouce à l'acquisition de petits matériaux efficaces, que ce soit des matériaux d'isolation, des organes de régulation ou d'appareils performants, ils peuvent donc répondre à des situations qui ne rentrent pas dans les clous des programmes d'aides classiques avec une efficacité tout aussi directe sur les situations des ménages, tout en permettant à ces derniers, seuls ou avec leur réseau social, une implication personnelle dans l'amélioration de leur condition d'habitat.

**Hervé Teyssedou,**  
**Quercy Energies**

# «Energy Bill Revolution»: une campagne sans précédent pour lutter contre la précarité énergétique au Royaume-Uni

## Energy Bill REVOLUTION

La campagne «Energy Bill Revolution» (littéralement la «révolution de la facture d'énergie») est une alliance qui réunit, au Royaume-Uni, près de 200 structures réclamant d'une même voix un programme national de lutte contre la précarité énergétique, pour mobiliser les financements nécessaires à l'amélioration très ambitieuse de la performance énergétique des logements.

La campagne a été lancée en avril 2012 autour d'un message simple: chaque hiver au Royaume-Uni, 25 000 personnes décèdent prématurément à cause du froid, dont 7 800 parce qu'elles vivent dans des logements inchauffables. Réunis autour d'un manifeste commun, cette alliance regroupe aujourd'hui de nombreuses grandes entreprises, les principaux syndicats du pays, des associations en faveur des enfants, des personnes âgées et handicapées, des associations de protection de l'environnement ainsi que des associations de consommateurs, des mouvements pour la jeunesse

### S'engager au sein du RAPPEL pour développer un réseau dynamique

Depuis 2007, le réseau RAPPEL mobilise les acteurs autour de la prise en compte du phénomène de la précarité énergétique via différents supports et outils.

Partage d'expériences, de bonnes pratiques, construction d'une culture commune, le réseau collecte et diffuse l'information sur la précarité énergétique.

Pour nous rejoindre :

[www.precarite-energie.org/](http://www.precarite-energie.org/)  
-Devenir-membre-.html

ou pour les femmes, des organismes de santé ou encore des associations pour le droit au logement.

Ensemble, ces organismes font pression sur le gouvernement britannique et l'ensemble des partis politiques pour qu'ils signent le manifeste d'ici les élections législatives de 2015, et s'engagent ainsi à affecter l'intégralité des recettes de la taxe carbone à la rénovation très basse consommation des logements, en priorité ceux des ménages en situation de précarité énergétique. Le but est ainsi d'enrayer la précarité énergétique, de réduire par quatre les émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à ce que les politiques actuelles proposent, et de créer au passage 130 000 emplois. La campagne est relayée localement via l'organisation de réunions publiques, animées par des groupes dédiés.

Cette initiative rencontre un véritable succès outre-manche. À ce jour, environ 250 membres du Parlement britannique soutiennent publiquement la campagne, et une lettre a été adressée au Premier ministre James Cameron en décembre 2013 pour lui demander, sans attendre 2015, que les recettes provenant de la taxe carbone (2 milliards de livres par an, soit près de 2,5 milliards d'euros!) soient directement utilisées pour améliorer la performance énergétique des logements existants. Des courriers similaires ont été envoyés à tous les leaders politiques, ce qui a permis une couverture médiatique très importante de cette campagne sans précédent, et d'inscrire dans le marbre un certain nombre d'engagements et de soutiens politiques pour le futur.

**En savoir plus sur le site Internet de la campagne : [www.energybillrevolution.org](http://www.energybillrevolution.org)**

**Marie Moisan,  
CLER**

### Pour aller plus loin sur le net

À chaque numéro, quelques sites internet contenant des informations intéressantes sur la précarité énergétique sont proposés.

> Le PADES (Programme Autoproduction et Développement Social) a été créé en 1996 pour favoriser l'émergence de nouveaux opérateurs et faire en sorte que l'accompagnement à l'autoproduction devienne un outil ordinaire des politiques de développement social.

Le site du PADES propose de nombreux documents méthodologiques.

[www.padesautoproduction.net](http://www.padesautoproduction.net)

> Le réseau Compagnons Bâtisseurs est un mouvement associatif d'éducation populaire qui intervient depuis plus de 50 ans pour l'amélioration de l'habitat au travers de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée. Ils sont présents dans une dizaine de régions en France.

[www.compagnonsbatisseurs.eu](http://www.compagnonsbatisseurs.eu)

> IGL00, Démarche d'insertion globale par le logement et l'emploi à travers un appui méthodologique aux opérations, une mise en réseau, le développement d'outils de communication, un partage d'expériences de terrains, une réflexion théorique, une mobilisation des acteurs et une recherche de financement.

[www.igloo-habitat.org](http://www.igloo-habitat.org)

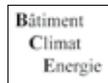
Les animateurs du réseau :  
Franck Dimitropoulos :  
b-c-e@orange.fr  
Claire Bally :  
claire.bally@cler.org

[www.precarite-energie.org](http://www.precarite-energie.org)

Pour nous écrire : Réseau RAPPEL  
CLER, 2 B rue Jules Ferry  
93 100 Montreuil

Focus Précarité énergétique N°13,  
Mai 2014  
Bulletin d'information du Réseau RAPPEL

Comité de rédaction :  
M. Moisan, F. Dimitropoulos, C. Bally



Ont contribué à ce numéro : Samuel Capelier,  
Daniel Cérézuelle, Claire d'Hautefeuille,  
Marie Moisan, Hervé Teyssedou, Jérôme Vignon.

Conception et réalisation graphique : L'Atelier/Fred Dupuis



Imprimé à 2 100 exemplaires sur papier recyclé et diffusé auprès des conseils généraux, CAF, ARS, DREAL, Délégations ANAH, CCAS des villes de plus de 50 000 habitants, DDCSPP, MSA, correspondants Ademe, Préfectures, membres du réseau Rappel.

Avec le soutien de :

